

Des acteurs de la rénovation énergétique déçus par un discours centré sur les pompes à chaleur

En matière de rénovation énergétique des logements, le discours du président de la République sur la planification écologique, le 25 septembre 2023, s'est focalisé essentiellement sur le chauffage, en particulier sur les pompes à chaleur. Loin des enjeux de la transition aux yeux des acteurs du secteur, qui attendent encore des arbitrages sur MaPrimeRénov'notamment.

Sur le front du logement, le discours du président de la République en matière de planification écologique, lundi 25 septembre 2023, s'est résumé en trois points : un plan de rénovation du parc social à venir, le rétropédalage sur une interdiction des chaudières gaz qui avait un temps été envisagée, et un objectif, celui de tripler le nombre de pompes à chaleur fabriquées en France. Ce sont d'ailleurs ces deux derniers aspects qui ont retenu toute l'attention.

Lire aussi : Planification écologique : ce qu'il faut retenir de la prise de parole d'Emmanuel Macron

Mais cette mise en avant des systèmes de chauffage comme unique réponse aux enjeux de transition écologique a laissé perplexe les acteurs de la rénovation énergétique. « **Quand une baignoire fuit, on ne commence pas par discuter de la taille du robinet**, lance Vincent Legrand, le président de Dorémi, spécialiste des rénovations de logement performantes. **Le premier sujet, ce n'est pas la pompe à chaleur, c'est pourquoi on chauffe. Et on chauffe parce que nos bâtiments fuient. Donc il faut arriver à colmater les fuites pour lutter contre les gaz à effets de serre, et aussi lutter contre la précarité énergétique. Mais je n'ai pas entendu ce terme hier.** »

Baudoin de la Varenne se dit lui aussi « **déçu** ». Cofondateur d'Ithaque, entreprise qui accompagne les particuliers dans leur projet, il déplore que dans le discours, « **la rénovation énergétique se résume principalement à l'installation de pompes à chaleur** ».

Car si ces dernières sont un « **bon outil** » lorsqu'elles sont installées par des professionnels compétents, elles sont inutiles sur des logements qui n'ont pas été rénovés.

Une bombe sociale à retardement

« Une pompe à chaleur est d'autant plus efficace que le *delta* de température entre intérieur et extérieur est faible, rappelle Vincent Legrand. **Si vous avez entre 0 et 5 degrés dehors, et qu'à l'intérieur vous avez besoin d'une eau à 90 degrés, comme c'est le cas sur les bâtiments non isolés, c'est une catastrophe. En revanche, passer de 0 à 45 degrés, la température dont on a besoin dans des bâtiments performants, ça c'est top.** » Le risque : que les ménages s'endettent sans impact réellement bénéfique sur leur facture ni sur leur niveau de confort. **« On est face une bombe sociale à retardement »**, lance le président de Dorémi. Il craint que l'on sacrifie les rénovations performantes, qui permettraient de baisser la consommation, **« sur l'hôtel de l'électrification »**.

Un point de vue partagé par Baudoin de la Varenne : **« On risque de se retrouver dans cinq ou dix ans avec des maintenances de pompes à chaleur dans tous les sens, et des coûts pour la société ou le ménage qui seront extrêmement importants. »**

Lire aussi : Planification écologique : « Il n'y a rien qui marque un changement de cap », critique Greenpeace

Des arbitrages toujours attendus

Isolation, menuiseries mais aussi ventilation doivent être repensées pour une rénovation performante (étiquette A ou B). Mais le ticket moyen depuis la crise sanitaire a flambé (il tourne aujourd'hui autour de 80 000 €). Selon les résultats d'une étude menée par l'Ifop auprès de plus de 5 600 propriétaires pour la Fédération bancaire française et l'Association française des sociétés financières, dévoilée ce 26 septembre, le montant moyen des travaux de rénovation énergétique effectuée par les propriétaires depuis 2019 est de 18 563 €. En clair : il s'agit bien souvent de mono-gestes et non de rénovations globales.

De la visibilité et de la stabilité

Le gouvernement a prévu de refondre le dispositif d'aide MaPrime-Rénov' en janvier prochain pour justement mieux encourager les rénovations globales ou au moins plus efficaces. Mais à trois mois de l'échéance, les arbitrages tardent et la filière, qui demande de la visibilité et de la stabilité, s'impatiente. Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, qui représente les artisans du bâtiment, plaide pour que les parcours de rénovation en plusieurs étapes ne soient pas exclus. **« On a bien compris, et c'est louable, qu'il faille favoriser les rénovations globales mais on ne doit pas disqualifier le geste. La réalité du terrain, c'est que quand vous rentrez chez un client, il ne vous dit pas : « Je veux une rénovation globale mais j'ai ma chaudière qui est en panne. » Il vaut mieux l'inciter, une fois qu'on a fait le premier geste à continuer le parcours de rénovation, à travers un mécanisme de bonus à la fin. »**

Une vision en partie partagée par le cofondateur d'Ithaque. Sa crainte que l'isolation seule ne soit plus soutenue : « **Autant un mono-geste sur du chauffage, il faut l'exclure. En revanche, il ne faudrait pas, par exemple, dissuader ceux qui ont déjà un système de chauffage performant d'isoler a posteriori, alors qu'ils ont fait une erreur et ont été mal conseillés.** »

Soutenir la filière

Jean-Christophe Repon va plus loin : « **Si l'on suit l'analyse du gouvernement, il faudrait que toutes les chaudières gaz très haute performance énergétique qui ont été installées l'année dernière soient désinstallées pour mettre une pompe à chaleur afin de rentrer dans le parcours de rénovation globale. Dans ce qu'on comprend de l'arbitrage gouvernemental, c'est l'énergie en priorité. Et ça, ce n'est pas cohérent avec l'organisation d'un chantier.** »

Tous attendent en tout cas un meilleur accompagnement des particuliers et un soutien à toute la filière. « **Pour relancer l'industrie de la France, on aurait aussi pu parler de production d'isolants notamment biosourcés, de la ventilation et des installateurs...** » relève Baudoin de la Varenne. Et alors que le président de la République met en avant une « **écologie à la française** », Vincent Legrand l'interpelle : « **Qu'est-ce qui relève plus de l'écologie à la française que de mobiliser les 550 000 entreprises artisanales du bâtiment qui maillent le territoire et de s'appuyer sur elles pour faire des travaux de rénovation performante ?** »



Le président de la République a annoncé qu'il voulait multiplier par trois la production française de pompes à chaleur, pour atteindre 1 million.

Le président de la République a annoncé qu'il voulait multiplier par trois la production française de pompes à chaleur, pour atteindre 1 million.

DENISE ROSSANO/MAXPPP

par Aline Gérard.

